

LA CHARTE
ON EN MANGE



Lorsque l'on boit un verre de lait, mange un morceau de fromage, une entrecôte ou un hamburger, il a toutes les chances de provenir d'un élevage bovin adhérent à la Charte. Les éleveurs adhérents se sont engagés à respecter de bonnes pratiques pour leurs animaux, pour l'environnement, pour les produits et donc pour le consommateur. C'est le cas de plus de 90% du lait et de plus de 77% de la viande produits en France.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1) En moyenne, combien y a-t-il de vaches dans un élevage en France ?

20 50 100 500

2) Quel est le 1^{er} aliment des vaches en France ?

Maïs Herbe Céréales Lin Soja

3) Combien y a-t-il de vaches en France ?

300 000 2 millions 8 millions 60 millions

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.charte-elevage.fr

1) 50 vaches en moyenne (de 20 à 150 et rarement au-delà).
2) L'herbe représente en moyenne 65% de la ration des vaches en France.
3) Il y a 8 millions de vaches en France environ.



CONNAÎTRE
LE MÉTIER
D'ÉLEVEUR

- IDENTIFICATION DES ANIMAUX
- SANTÉ DU TROUPEAU
- ALIMENTATION DES ANIMAUX
- QUALITÉ DU LAIT
- BIEN-ÊTRE ANIMAL ET SÉCURITÉ DES PERSONNES
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



110 000
élevages
adhérents

77%
de la viande
bovine

90%
du lait

“ La première démarche qualité
du métier d'éleveur
en France et en Europe ”

Bien faire et le faire savoir : les éleveurs s'engagent



En adhérant à la Charte,
l'éleveur de bovins
prend 6 engagements
essentiels :

La Charte des Bonnes Pratiques
d'Elevage met en avant la qualité
du métier et des pratiques
des éleveurs de bovins en France.

En les accompagnant dans leurs pratiques,
la Charte permet aux éleveurs de répondre
aux attentes de leurs partenaires et
des citoyens.

Grâce à la Charte, les éleveurs peuvent
communiquer en toute transparence
sur leur métier et ses évolutions.

Mise en place par les organisations professionnelles d'éleveurs, elle bénéficie
de l'expertise d'ingénieurs et de techniciens spécialisés dans l'élevage.
Un dispositif d'audits permet de s'assurer du bon fonctionnement de la démarche
à tous ses échelons (dans les élevages, comme au niveau des organismes
qui accompagnent les éleveurs).

En 2012, la Charte fédère 110 000 éleveurs fiers de leur métier,
de leur savoir faire et désireux de le faire savoir.

1 J'ASSURE LA TRAÇABILITÉ
DE MES ANIMAUX
SUR MON EXPLOITATION



**Mes animaux sont identifiés
de façon permanente :**
ils portent une boucle
à chaque oreille
et possèdent un passeport
qui les suit toute leur vie.
Le suivi de chaque animal
est ainsi assuré de
sa naissance jusqu'à
sa sortie de l'élevage,
puis jusqu'à l'assiette
du consommateur.

2 JE PROTÈGE
LA SANTÉ DE
MON TROUPEAU



Pour soigner mes animaux,
j'utilise les médicaments
qui sont prescrits par
le vétérinaire et je note
tous les traitements.
**Je respecte les règles
sanitaires, qui sont
nombreuses en France,**
pour éviter la propagation
des maladies contagieuses.

3 JE GARANTIS
À MES ANIMAUX
UNE ALIMENTATION
SAINE, ÉQUILIBRÉE
ET SUIVIE



J'assure à mes animaux
une alimentation
et un abreuvement
correspondant à leurs
besoins. Je sais ce que
mangent mes animaux.
**Ils sont en priorité
nourris avec des aliments
que je produis.**
Lorsque j'en achète, je sais
d'où ils viennent.

4 JE PROTÈGE
LA QUALITÉ
DE MON LAIT
PAR UNE HYGIÈNE
RIGOUREUSE



Le matériel que j'utilise
pour traire mes vaches
et pour conserver mon lait
est propre, contrôlé
et entretenu régulièrement.
**Le local où je traie, comme
celui où je stocke mon lait,
sont toujours propres.**
Je suis régulièrement
les analyses qui sont
faites sur mon lait.
C'est la garantie d'avoir
un lait sain et de qualité.

5 JE M'ASSURE
DU BIEN-ÊTRE DE
MES ANIMAUX ET
DE LA SÉCURITÉ
DES PERSONNES
QUI TRAVAILLENT
SUR L'EXPLOITATION



J'assure à mes animaux
de bonnes conditions de vie,
que ce soit dans mes
bâtiments ou à l'extérieur,
au pâturage. Je leur évite
le stress et les blessures.
**Le bien-être de mes animaux
est un aspect essentiel
de mon métier d'éleveur.**
Je veille aussi à ce que
les personnes qui interviennent
sur mon exploitation soient
en sécurité en travaillant
avec mes animaux.

6 JE PARTICIPE
À LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT



Je m'engage à bien recycler
les fumiers et lisiers
des animaux sur l'ensemble
des champs et des prés
de la ferme, afin de préserver
la qualité de l'eau.
Les abords de ma ferme
sont bien entretenus et
accueillants. Je prends soin
de conserver les surfaces
en herbe et les éléments
qui marquent le paysage
de ma région. **Je gère
les déchets de l'élevage
(bâches, bidons) et je veille
à faire des économies d'eau
et d'énergie.**